

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 71 (1926)  
**Heft:** 3

**Buchbesprechung:** Bulletin bibliographique

**Autor:** F.F.

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

unités ? Ce qui, à ce moment, a retardé la décision, ce sont peut-être davantage ces exigences que la saison des pluies ou l'application intégrale de la tactique du matériel et des objectifs limités. Cette tactique continuera à s'imposer dans certaines circonstances ; elle agira précisément au profit des opérations des colonnes légères qui pourront ainsi être plus nombreuses grâce aux économies d'effectifs réalisées ailleurs.

En somme, quel que soit le chef qui commande dans les prochaines opérations du Riff, qu'il soit non pas l'homme d'un système, mais l'homme de la situation.

---

## INFORMATIONS

---

**Fondation Herzog.** — Le conseil d'administration de cette fondation rappelle que les intérêts du fonds sont destinés, en premier lieu, à encourager l'activité volontaire des officiers d'artillerie et reçoivent, en particulier, les applications suivantes :

*a)* Subsides soit participation aux frais de voyage pour la visite d'armées, de manœuvres, d'établissements militaires étrangers, etc.

*b)* Concours pour l'étude de questions techniques ou tactiques intéressant l'artillerie.

*c)* Achat d'objets pour la collection d'artillerie et que l'on ne pourrait obtenir autrement.

*d)* Secours à des membres invalides du corps d'instruction de l'artillerie.

Les demandes de ces subsides pour l'année 1926 devront être adressées avant le 30 septembre à M. le colonel van Berchem, Crans, par Céliney. Celui-ci acceptera aussi avec reconnaissance les dons volontaires en faveur de la fondation.

---

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

---

*Un nouvel aperçu du problème colonial*, par le Docteur Aug. Vallet. — Berger-Levrault, 1925, 213 p. in-8°. Prix : 8 francs (français).

L'auteur est un vieux colonial, qui a beaucoup vu et beaucoup réfléchi. En outre c'est un patriote clairvoyant et un homme de grand bon sens, absolument étranger à toute préoccupation électorale et réfractaire à tout bourrage de crâne.

Il n'a pas de peine à démontrer, pour tout esprit clair et non prévenu, que « l'empire colonial » de la France est un mirage trompeur, une expression vide de sens. Les colonies lointaines de la France sont des propriétés de luxe dont profitent toutes sortes de gens, blancs, noirs, bruns ou jaunes, à l'exclusion du propriétaire, le contribuable français. Dans la prochaine guerre, ces colonies seront irrémédiablement perdues, la France n'ayant pas de marine pour les défendre ; peu importe qu'elles tombent au pouvoir d'un ennemi victorieux ou qu'elles figurent sur la note du fidèle allié qui en aura assumé la défense. Elles ne seront, en somme, d'aucune utilité à la France, ni en paix ni en guerre.

Conclusion marquée au coin du bon sens : Vendons, au plus offrant, ces propriétés de luxe et employons l'argent à mettre en valeur la seule colonie qui en vaille la peine, l'Afrique, dont les possibilités de développement sont incontestables.

L.

*Gibernes d'artilleur*, par Edmond Cambuzat, colonel d'artillerie en retraite. Tome III, Berger-Levrault, 1925. 290 pages. Prix : 15 fr. (français).

Une giberne est une causerie, et les gibernes d'artillerie du colonel Cambuzat sont les causeries d'un officier d'artillerie érudit auquel les expériences de la vie ont laissé une ironie fine et très charitable qui lui attire tout de suite les sympathies de ses lecteurs.

La préface de l'ouvrage, « Excuses au lecteur », est un petit chef-d'œuvre littéraire et philosophique. L'auteur n'a pas vu dans ses subordonnés des machines, des numéros, mais des êtres humains enclins, comme lui, à des faiblesses, mais aussi aptes à s'enthousiasmer et doués chacun de qualités diverses. Il a étudié les caractères et les âmes et dans toutes ses gibernes, nous glanons le résultat de ses observations.

Les tomes I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> ont paru en 1923 ; le tome III<sup>e</sup>, qui nous occupera aujourd'hui, vient de paraître.

Dans une giberne préliminaire, l'auteur médite sur la formation intellectuelle de l'officier de guerre. Cette formation n'est pas seulement affaire de science et de métier, mais encore et surtout d'art, lequel ne pouvant être acquis qu'en puisant aux sources de la tradition, est le résultat d'un labeur tenace et longtemps obscur. D'autre part, l'instruction de l'officier doit aussi aboutir à la bravoure intellectuelle, qualité suprême qui consacre la personnalité du chef.

Les conditions, travail persévérant et obscur, et personnalité du chef, sont constamment rappelées dans les réflexions dont foisonnent les diverses gibernes, et spécialement dans celle intitulée : « Attaque, résistance, dérobade ». Ces trois mots résument pour l'auteur toutes les manières qui peuvent résulter de l'opposition des volontés de deux adversaires. A son avis, la classification de toute action combative dans l'offensive ou la défensive ne répond pas à la réalité, car celle-ci consiste soit à imposer sa volonté à l'adversaire, soit à esquiver la volonté de celui-ci. L'attaque est, essentiellement, une application de force vive, donc de la formule  $\frac{1}{2} mv^2$ . De la masse, la quantité doit être suffisante, naturellement, sans dépasser cependant la limite au delà de laquelle le mobilité et la maniabilité de cette force vive sont amoindries. L'auteur fait le procès des demandes de moyens exagérés, de l'exigence « de tout et beaucoup » qui fut à la mode pendant la guerre (et qui l'est encore maintenant). La qualité de la masse est fonction directe de la personnalité et de la bravoure intellectuelle du chef. La vitesse

se traduit par la surprise et par la rapidité des coups portés. Cette vitesse réside, elle aussi, dans le commandement personnel du chef et atteint son importance maxima dans les périodes de crise, où les minutes valent des heures.

La résistance ne vaut que par son opportunité locale et temporaire dans le cadre de l'ensemble, et le meilleur juge de cette opportunité est de nouveau le chef. Faire de la résistance un système continu avec plans de défense à déclenchement automatique équivaut à la négation du commandement. Pour résister au choc, il faut amortir ce choc, donc pratiquer l'échelonnement en profondeur des feux ; mais l'auteur n'est pas partisan de l'échelonnement en profondeur des batteries ; il estime, au contraire, que les emplacements des unités de tir doivent se répartir sur la plus faible profondeur autorisée par le terrain et qu'alors, grâce à la diversité des calibres et des portées, on pourra escompter le maximum de profondeur pour la zone d'action réelle : celle où travaillent les projectiles.

Les tirs de l'artillerie ne pouvant être que des tirs sur zone, les barrages d'arrêt et d'accompagnement sont des utopies et, tout comme les tirs de contre-préparation offensive, arrêtés à l'avance et réservés pour des échéances indéterminées, contraires à la manœuvre par le feu préconisée par l'auteur.

Attaque, résistance ou dérobade — c'est toujours la personnalité du chef qui joue le rôle principal, et ce chef doit savoir prendre une décision et endosser des responsabilités, contrairement au système des bureaux de commandement anonymes et à responsabilité limitée dont la dernière guerre a vu tant d'exemples.

Dans le « cas concret », l'auteur reprend la question de la formation intellectuelle de l'officier, formation qui doit être antérieure à l'état de guerre, et discute les avantages et les désavantages des exercices sur la carte et sur le terrain. Mais tous les exercices et toutes les études du temps de paix ne suffisent pas, car le champ de bataille contemporain se présente comme le domaine par excellence de l'incertitude, de l'hypothèse et des probabilités ; pour pouvoir, dans ce domaine, édifier du concret réel, il faut un ciment qui ne peut être que l'art du chef, sa volonté, sa discipline, ainsi que la discipline de ses inférieurs.

Dans une autre giberne, le colonel Cambuzat compare les « deux artilleries portées », celle de 65, de montagne, et celle de 75, automobile, et préconise, pour toute l'artillerie, et spécialement pour l'artillerie automobile, la centralisation des moyens de transport pour obtenir de ces moyens le rendement maximum. Ce système est certainement très économique dans une guerre de tranchée ou même dans une attaque préparée, mais ne serait guère applicable dans une lutte en retraite (qui est celle qui nous intéresse le plus). L'auteur voudrait ainsi séparer les métiers artilleur et charretier et retirer de la division du travail tous les bénéfices qu'elle comporte. On en reviendrait, en principe, aux charrois d'artillerie tels qu'ils existaient avant Napoléon.

Le colonel Cambuzat n'est pas partisan de la motorisation générale de l'artillerie, non seulement pour des raisons budgétaires, mais encore pour des raisons de manœuvre. Il estime aussi que le matériel à tout faire est une utopie et que les matériels à chenille et les chars de combat, dont il ne faut pas se priver de parti pris, ne justifient pas les espérances que trop de gens fondent sur eux.

Enfin l'auteur émet, sur le matériel, une opinion qui donne à réfléchir : « Il nous est interdit, de songer avant dix ans au moins, à engager une nouvelle guerre avec un matériel d'artillerie autre

que celui qui consacra les derniers succès de la campagne récente. »

La « liaison » fait le sujet de la dernière giberne. L'auteur définit le terme « liaison » comme « un néologisme qui se dérobe prestement à l'étreinte de toute définition directe ». Cela lui donne l'occasion d'insister sur la clarté et la précision de la langue française, qui ne s'accordent pas avec les expressions omnibus tellement à la mode depuis la dernière guerre. Clarté et précision sont absolument nécessaires aux chefs, dont les ordres doivent satisfaire aux deux vers de Boileau :

Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement,  
Et les mots pour le dire arrivent aisément.

Ce que l'on entend par liaison se compose en réalité de six qualités dont les grands chefs d'autrefois ont toujours reconnu la nécessité : le commandement, la discipline, l'organisation, l'instruction, la camaraderie et l'abnégation.

Dans le cours de ses causeries, le colonel Cambuzat fait entrevoir la publication de nouvelles gibernes. Nous nous réjouissons de les lire.

A.

*La mort de Syveton*, par Mermeix : In-16 de 320 p. Paris 1925. Arthème Fayard & Cie, éd. Prix : 7 fr. 50 (français).

Cet ouvrage ne touche à un objet plus ou moins militaire que par un chapitre-annexe, *L'affaire des fiches*, qui rappelle le triste ministère de la guerre français du général André.

Syveton fut ce trésorier de la Ligue de la Patrie française qui, ayant souffleté le susdit André à la fin d'une séance de la Chambre des députés, fut renvoyé en Cour d'assises.

Si fut mis devant le cadés  
Pour être jugé à mourir.

La veille de l'audience, on le trouva mort dans son cabinet de travail. Suicide ? Suicide « aidé » ? Assassinat ? M. Mermeix s'attache à démêler cette énigme.

Les lecteurs qui goûtent ce genre de rebus y prendront intérêt ; ils constateront qu'en dramaturge expérimenté M. Mermeix sait faire rebondir son intrigue d'acte en acte, c'est-à-dire de chapitre en chapitre. Les autres lui reprocheront quelque longueur et des répétitions superflues et lui préféreront le Mermeix historiographe des coulisses de la guerre européenne. (*Revue militaire suisse*, livraisons de février et mai 1921, septembre 1924.)

F. F.

**FARNEY**  
Fils  
LAUSANNE

**ARMES**  
**TIR : CHASSE : DÉFENSE**  
**Accessoires : Réparations**

Téléphone 58-22